

Province de Québec
Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel dûment convoquée, signifiée et tenue le lundi 22 janvier 2018 à 18 h.

Sous la présidence de madame Gisèle Dicaire, mairesse de la municipalité centrale Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et en présence de la directrice générale, madame Julie Forgues, de la greffière, madame Judith Saint-Louis et du trésorier, monsieur Sébastien Racette, étaient présents et formant quorum, les conseillers et conseillères suivants : monsieur Bernard Malo, madame Marie-Claude Déziel, madame Lisiane Monette, monsieur Raymond St-Aubin, madame Julie Moreau, monsieur Maxime Bélanger et monsieur Joseph Dyzak.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Étude et adoption des prévisions budgétaires 2018 de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel.
4. Étude et adoption du programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel pour les années 2018, 2019 et 2020.
5. Période de questions portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2018 et le programme triennal d'immobilisations 2018, 2019 et 2020.
6. Levée de la séance.

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Madame Gisèle Dicaire, présidente, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum.

AG-890-01-2018

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation de la présente séance extraordinaire du conseil d'agglomération ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette, APPUYÉ par monsieur Raymond St-Aubin et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Suite à l'invitation de la présidente, madame Gisèle Dicaire, le trésorier, monsieur Sébastien Racette, procède à la présentation du budget 2018 et du plan triennal d'immobilisations 2018 - 2019 - 2020 à l'aide de la projection d'un document explicatif sur l'écran géant de la salle. Ce document sera accessible par la suite pour consultation sur le site Internet municipal.

AG-891-01-2018

3. ÉTUDE ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL.

ATTENDU la publication de l'avis annonçant la tenue de la présente séance dans l'édition du mercredi 20 décembre 2017 du journal Accès, Le Journal des Pays-d'en-Haut ;

ATTENDU l'étude et la présentation des prévisions budgétaires 2018 de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Julie Moreau, APPUYÉ par monsieur Bernard Malo et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE les prévisions budgétaires 2018 au montant de 1 853 982 \$ soient et sont adoptées et que les quotes-parts découlant des règlements adoptés suivant l'entente de principe intervenue en décembre 2007 soient établies pour les deux municipalités liées.

QUE ces prévisions budgétaires 2018 soient transmises au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Martin Coiteux, dans les soixante (60) jours de leur adoption conformément aux prescriptions de la *Loi sur les cités et villes*.

AG-892-01-2018

4. ÉTUDE ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL POUR LES ANNÉES 2018, 2019 ET 2020.

ATTENDU l'étude et la présentation du programme d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Raymond St-Aubin, APPUYÉ par madame Lisiane Monette et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 au montant de 2 434 000 \$ soit et est adopté.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018, 2019 ET 2020 DE L'AGGLOMÉRATION.

AG-893-01-2018

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Étant 18 h 26, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par monsieur Maxime Bélanger, APPUYÉ par madame Julie Moreau et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté de lever la séance.

(signé)

Madame Gisèle Dicaire
Présidente

(signé)

Madame Judith Saint-Louis
Greffière